



# CRÉDIT AGRICOLE S.A.

Paris, le 28 février 2011

## Communiqué de presse

### LE CEDICAM ET EQUENS ANNONCENT UN PARTENARIAT COMMERCIAL

Le Cedicam, filiale flux et paiements du groupe Crédit Agricole et Equens SE ont confirmé aujourd'hui avoir signé un accord-cadre de partenariat commercial, premier résultat concret des discussions engagées à la fin 2009. Le Cedicam et Equens expriment dans cet accord leur vision commune des évolutions stratégiques dans le secteur des cartes bancaires et du traitement des paiements en Europe. Ce partenariat commercial constitue une opportunité pour les deux entreprises pour le bénéfice des clients de chaque partenaire sur les marchés français, allemand, néerlandais et italien.

En 2009, Le Cedicam et Equens avaient déclaré souhaiter réaliser ensemble plusieurs objectifs :

accroître les volumes et développer des synergies pour réduire les coûts unitaires de traitement ;

impulser une dynamique de croissance pour enrichir leur savoir-faire technique et commercial, ainsi qu'étendre la couverture géographique.

Dans le contexte de cet accord-cadre, le Cedicam et Equens ont recensé de nombreux projets permettant de réaliser ces objectifs. Ces projets offriront également des avantages concrets et répondront à la demande croissante des banques de réduire les coûts de traitement dans l'intérêt de leurs clients. Ils visent ainsi :

à définir et à mettre en place les conditions opérationnelles d'inter-connexion des systèmes d'information du Cedicam et d'Equens pour échanger des flux d'opérations de paiement ;

à partager leur savoir-faire pour optimiser leurs développements informatiques ;

à optimiser les conditions d'approvisionnement en matériels et logiciels auprès des fournisseurs;

à explorer de nouvelles opportunités dans la perspective d'autres partenariats commerciaux avec les filiales européennes du Groupe Crédit Agricole.

Le Cedicam et Equens pourront également tirer le meilleur de leur couverture géographique européenne avec par exemple la vente croisée de services auprès de leurs clientèles respectives en Europe, réalisant de cette manière des économies d'échelle.

Marc Carlos, Directeur des systèmes de paiement et flux de Crédit Agricole S.A. et Président du Cedicam, a indiqué : « Nous sommes convaincus que l'approche la plus pragmatique pour obtenir des résultats et des avantages à court terme est de construire un partenariat commercial fort entre nos deux entreprises. Cet accord-cadre représente une avancée décisive dans la mise en œuvre de notre vision stratégique commune du marché européen des cartes bancaires et du traitement des paiements ».

Pour Michael Steinbach, Président du conseil d'administration d'Equens : « Ce partenariat constitue une nouvelle étape importante dans la poursuite de notre stratégie européenne. Cet accord commercial majeur entre le Crédit Agricole, le Cedicam et Equens nous offrira de nombreuses opportunités en termes d'échelle et d'envergure, sur le marché européen du traitement des paiements et des cartes ».